



CONFÉDÉRATION
DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 avril 2019

Le SNEFID rejoint la Confédération des Métiers de l'Environnement

La **FNADE** et **FEDEREC**, les deux organisations professionnelles des industries de l'environnement, ont créé en novembre 2017 la **Confédération des Métiers de l'Environnement**.

Porte-voix des entreprises du recyclage, de la valorisation et du traitement des déchets, elle a pour ambition d'être un acteur incontournable de l'économie circulaire nécessaire à une transition écologique efficace.

Aujourd'hui, la **CME** accueille le **SNEFID**, le syndicat professionnel des entrepreneurs indépendants français de la Filière Déchet et se réjouit de son engagement et de sa mobilisation.

Dans un univers économique social et réglementaire de plus en plus complexe, il est vital de s'unir afin de relever, ensemble, les défis à venir.

Jean-Louis CHEMIN, Président du SNEFID

*Le **SNEFiD** a toujours œuvré pour le maintien d'une pluralité d'acteurs de la filière Déchet qui est une condition indispensable du respect du Développement Durable. Si aujourd'hui le **SNEFID** rejoint la **CME** c'est pour, au sein de cet organe, promouvoir et faire valoir le point de vue de nos adhérents qui sont des entrepreneurs indépendants. Notre Syndicat souhaite s'investir aux côtés des membres fondateurs de la Confédération et prendre part, activement, aux décisions et orientations que la **CME** souhaite mettre en place pour une vision partagée et une évolution de notre secteur.*



Dominique MAGUIN, Président de la CME

*Depuis un an et demi, la **CME** participe à la dynamique industrielle, stratégique et organisationnelle de nos métiers pour aller toujours vers plus de valorisation des déchets. Au travers du Comité Stratégique de la filière Transformation et Valorisation des Déchets, que la Confédération pilote et coordonne, c'est une vision et une ambition partagée entre l'Etat et notre filière industrielle qui se met en place, dès aujourd'hui et pour les prochaines années. L'engagement du **SNEFID** auprès de la **CME**, aux côtés de deux fédérations fondatrices **FEDEREC** et **FNADE**, complète la représentativité de la filière. J'accueille donc aujourd'hui le **SNEFID** avec une grande satisfaction et, au nom de mon Conseil d'Administration, je lui souhaite la bienvenue au cœur de notre organisation professionnelle.*





Les principales actions engagées par la CME :

- Les propositions relatives à la prochaine Loi économie circulaire, afin qu'elle puisse impulser un véritable élan vers plus de recyclage et plus de valorisation des déchets.
- Les travaux sur une gestion optimisée des déchets professionnels, notamment au regard des objectifs liés aux déchets du bâtiment et aux emballages des entreprises.
- La coordination et le pilotage du Contrat Stratégique de la Filière (CSF) Valorisation et Transformation des déchets, avec des projets structurants sur l'incorporation de matières premières de recyclage, la recyclabilité, la robotisation des centres de tri, la croissance des entreprises et la présence à l'international, les métiers et l'évolution des compétences
- Dans le cadre du CSF, l'étude des scénarios économiques de la filière des Combustibles Solides de Récupération (CSR) en vue de développer la production d'énergie à partir des déchets.

La **Confédération des Métiers de l'Environnement** se félicite de ce rapprochement qui permettra de renforcer le positionnement de la profession dans l'économie circulaire et apportera des solutions innovantes qui contribueront à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre le dérèglement climatique.

La Confédération des Métiers de l'Environnement en chiffres :

20,13 Mds€ de chiffre d'affaires ; 1,450 Mds€ d'investissements ; 1 385 entreprises ; 4 412 établissements ; 85 308 emplois directs non-délocalisables.

Source FNADE, FEDEREC et SNEFiD.